

**La famille GILBERT de VOISINS et le comté de Lohéac
(Guadeloupe)**

Bernadette et Philippe Rossignol

La famille GILBERT de VOISINS est une ancienne famille de l'Île de France dont une branche s'établit à la Guadeloupe.

On trouvera dans le Dictionnaire de la noblesse de La Chesnaye-Desbois (1775) les premières générations, que nous ne reprendrons pas ici en détail.

A l'origine, un Guillaume de Voisins, écuyer, seigneur de Voisins et de Damiette, eut pour fille Madeleine qui épousa avant 1322 Jacques Gilbert, écuyer, seigneur de Mauger et de Planigny et fit entrer la terre de Voisins dans la famille Gilbert : de là vient le nom de branche Gilbert de Voisins pris par un lointain descendant de la famille Gilbert.

Le plus ancien connu de la famille est Michaut Gilbert, établi à Paris au XVe siècle, qui reçut une assignation de Jean, roi de Jérusalem, sur une pension, le 3 mai 1470 ; il était époux d'Anne de Vienne, d'une ancienne famille de Bourgogne.

Son fils, Jean 1^{er} Gilbert (+ 1507) seigneur de Voisins, Villaroy et Mauger, fut conseiller et correcteur extraordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, trésorier général des finances de Charles VIII.

L'aîné de ses enfants, Jean II Gilbert (+ 1537), seigneur de Voisins, était avocat en la Cour des Aides, conseiller au Parlement.

Il n'eut qu'un fils, Pierre 1^{er} Gilbert, seigneur de Voisins et de Villaroy, secrétaire du Roi (vers 1505), conseiller et avocat au parlement.

Lui succédèrent Pierre II, puis Pierre III, eux aussi conseillers au parlement.

Il s'agit donc d'une famille de robe.

C'est ensuite que la famille se divisa en deux branches.

La branche aînée, restée en France, très notable, celle des marquis de Villennes, compte un doyen des présidents du parlement puis un maître des requêtes conseiller d'État, chargé des affaires de la RPR au Conseil des dépêches (1676-1768), missionné par Louis XV pour concevoir une nouvelle législation pour les protestants ; un greffier en chef du parlement de Paris, président à mortier, émigré en 1791 et revenu, guillotiné en 1793 ; un comte d'Empire (1815), président de la cour de cassation et conseiller d'État (dont la sœur, Anne Marie Marthe Gilbert de Voisins, épousa en 1795 Marie Joseph Eustache vicomte d'Osmont, lieutenant général, né à Ouanaminthe, Saint Domingue, en 1756) ; le 2^{ème} comte, vice-consul de France, époux de la ballerine Marie Taglioni ; le 3^{ème} comte, capitaine des zouaves ; le 4^{ème} comte, Augusto, (1877-1939) écrivain (Grand Prix de Littérature de l'Académie Française en 1926 pour l'ensemble de son oeuvre), aventurier (participe au Cirque de «Buffalo Bill»), voyageur, archéologue amateur (Chine), époux de Louise, fille de José María de Heredia et divorcée de Pierre Louÿs.

C'est la branche cadette que nous allons suivre, passée à la Guadeloupe. Elle prit le nom de branche « Gilbert (de Voisins) de Crapado ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le comté de Lohéac à la Guadeloupe et... le parc de Versailles

En 1710, le sieur Gilbert de Crapado

« représente que la terre, prévôté et seigneurie de **Voisins le Bretonneux près Versailles** était possédée par son père et qu'il en était seigneur haut moyen et bas justicier.

« Cette terre, dont Versailles était fief mouvant et en redevance, a été acquise par le Roy de dame Diane Marie Angier de Lohéac de Crapado sa mère, pendant sa minorité, sans que le subrogé tuteur ni les parents y aient été appelés, du prix de laquelle il a été payé en contrat de rente sur l'hôtel de ville ; et par cette vente le sieur Gilbert de Crapado se trouve privé de tout titre noble dont la seigneurie de Voisins était composée au nombre de plus de 50 fiefs ou terres de gentilshommes voisins qui en relevaient.

« Le sieur de Crapado n'a point signé ni ratifié le contrat de vente fait par la dame sa mère, d'autant qu'avant la dite vente Sa Majesté avait fait faire sur la dite terre de Voisins plusieurs canaux, rigoles et même de grands étangs, lesquels avaient occupé une part considérable des terres de la dite seigneurie, qui n'ont été ni arpentées ni employées dans le dit contrat de vente et qui, par conséquent, ne lui ont pas été payées, quoique la dite dame sa mère ait présenté plusieurs mémoires au conseil du Roy à cet effet et pour être aussi remboursée de quantité de droits seigneuriaux de censives, de lots et ventes dus par Sa Majesté pour terres et héritages qu'elle avait acquis et achetés de différents particuliers et gentilshommes relevant de la dite terre.

« Le sieur du Lyon, père de la dame de Crapado et beau-père du dit sieur Gilbert, ayant été pendant 12 ans gouverneur pour le Roy de l'isle de la Guadeloupe et n'ayant point été payé de ses appointements, dont il reste dû à ses héritiers 48.000 Lt, fut obligé, pour soutenir la dignité du poste que le Roy lui avait confié, d'emprunter des grosses sommes et d'engager ses propres terres qu'il avait en France, et celles de la dame de Véronne son épouse, lesquelles ont été vendues par décret après sa mort, par l'impossibilité où ses héritiers ont été de pouvoir payer les sommes qu'il avait empruntées.

« En sorte que le dit sieur Gilbert ni la dame son épouse ne possédant en France ni terre ni fief et n'en possédant qu'en roture aux Isles, ils ne peuvent laisser aucun titre noble à leurs enfants, ce qui seraient d'autant plus fâcheux pour eux qu'ils sont issus de nobles et anciennes familles, le sieur Gilbert de Crapado comptant parmi ses ancêtres du côté de son père Jean Alegrin, chancelier de France sous le Roy Saint Louis et du côté de sa mère René Augier de Lohéac baron de Crapado, chevalier de l'ordre du Saint Esprit sous Henry trois et qui avait épousé la cousine germaine de Marguerite d'Espeaux femme de Charles de Bourbon.

« Pour toutes ces considérations, le dit sieur Gilbert de Crapado ose espérer que Sa Majesté aura la bonté de lui accorder l'érection en comté sous le nom et armes de Lohéac des terres et habitations qu'il possède aux Isles de l'Amérique. Il demande cette grâce sans aucune prétention de haute et basse justice dans toute l'étendue des terres et habitations mais seulement pour posséder un titre noble et le laisser à ses enfants, à la redevance qu'il offre pour lui et ses successeurs d'un éperon d'or au Roy et à ses successeurs tous les cent ans et aux charges de la foy et hommage que Sa Majesté reçoit des autres comtés du royaume.

« Il supplie aussi de lui accorder la permission de faire porter à deux de ses enfants les noms de Dulyon et de Véronne dont son épouse descend et dont il ne reste qu'elle, ces deux familles étant éteintes. »

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Le Roi accéda à sa demande et le **7 juin 1710** furent signées à Versailles les **lettres patentes** portant érection des terres situées au Grand Cul de Sac de la Guadeloupe en titre de fief et seigneurie noble et icelle décorée en titre et dignité de **comté de Lohéac** à Messire Pierre François Gilbert de Crapado.

Ces lettres patentes, qui rappellent que le sieur de Crapado est depuis dix ans officier dans les troupes du Roy aux Isles, donnent les bornes du nouveau comté : par le bas la mer, d'un côté la rivière de la Ramée, de l'autre la rivière de Madame et de haut jusqu'au sommet des montagnes. La toponymie de la Guadeloupe en conserve le souvenir : au nord de la Basse Terre, à Sainte Rose, entre la rivière de la Ramée et la rivière Madame se trouve le Comté de Lohéac, au bord de la mer, et dans les montagnes le « bois du Comté ».

Les lettres prévoient aussi la construction d'une église, ce qui ne fut effectif qu'en 1740, sous le patronage de Saint Pierre, prénom du sieur de Crapado. Le bourg et la paroisse de Sainte Rose, dont le comté faisait partie, existaient depuis 1722, date du début des registres paroissiaux.

Le nom de Lohéac était celui de la mère du sieur de Crapado, d'une famille bretonne (voir GHC 32, novembre 1991, p. 437, 91-174).

Le sieur de Crapado refusa de payer les droits de capitation et de donner le dénombrement de ses nègres. L'affaire traîna longtemps et ce n'est qu'en 1735 qu'un arrêt confirma les droits de capitation pour nègres et denrées, accordant cependant exemption de ce droit pour 24 nègres « comme possesseur d'une terre titrée, au lieu de celle de 12 dont jouissent les simples gentilshommes ».

En 1773, un mémoire sur les terres nobles de la Guadeloupe indique que le détenteur est alors Gilbert de Véronne, héritier de son frère Gilbert comte de Crapado (mais succession non encore liquidée) et que le comté, de 514 carrés de terre, avec 139 nègres, n'a que 50 carrés cultivés en cannes et 300 en bois. Mais, par sentence des 23 octobre 1773 et 17 juin 1775, à la requête de Gilbert de Véronne comme héritier bénéficiaire de son frère aîné et comme cessionnaire de son frère Gilbert Dulion et de sa sœur veuve de Clugny, et à la requête du syndic des créanciers de la succession du comte de Crapado, il fut procédé à la vente par licitation judiciaire des terres dépendant de cette succession. L'acquéreur en fut, pour 480.000 livres, Charles Guillaume Duclos qui, le 9 novembre 1775, rendit foi et hommage pour le comté de Lohéac. Après sa mort, ses trois fils, les frères Duclos, rendirent foi et hommage à leur tour, le 8 novembre 1786. Jean-Baptiste Duclos-Plessis, co-seigneur (avec ses frères Charles Thomas et Pierre Augustin) puis seul seigneur (1788) du Comté de Lohéac, était membre du comité de la paroisse en 1790 et en 1793 assesseur du juge de paix. L'année suivante 1794, « Duclos et sa femme » (Jeanne Rose de Kater) émigrèrent de Sainte Rose et partirent pour New York où ils étaient dans les années 1800. Jean Baptiste a dû y mourir. La mère et deux filles partirent pour Cayenne et d'autres enfants retournèrent à la Guadeloupe mais pas à Sainte Rose. Du Comté de Lohéac il ne restait que des ruines et le nom : c'est là que fut créée beaucoup plus tard l'usine centrale sucrière du Comté, active de 1925 à 1976, et aujourd'hui c'est un hôtel de bungalows, un restaurant, etc.

Le dossier E 205 concernant le sieur de Crapado est énorme et contient bien d'autres pièces intéressantes sur divers sujets, comme ses activités militaires aux Antilles, pendant les guerres et contre le commerce interlope, ses démêlés avec les administrateurs ou

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

avec son frère Gilbert de Véronne, ses difficultés avec les sieurs Dugué et Duqueruy à propos de l'achat qu'il avait fait en 1750 du marquisat d'Houelbourg, propriété des héritiers Hoüel, avec tout un historique et inventaire détaillé du marquisat, ce qui devrait faire, un jour, l'objet d'un autre article !

Bien avant la Révolution, il n'y avait plus de membre de la famille Gilbert de Voisins à la Guadeloupe. Nous ne savons ni où, probablement en France, ni quand est décédé Gilbert de Véronne, le dernier des trois frères présent dans l'île. Son fils, décédé sans postérité, est le dernier de la branche Gilbert de Voisins de la Guadeloupe.

Il semblerait, selon l'inventaire après décès de Julie Dupuy des Islets veuve de Jean Baptiste Marie Dulyon de Rochefort, en 1817 chez Me Mollenthiel, que la succession des Gilbert de Véronne, branche éteinte, soit passée, peut-être en partie seulement, aux lointains cousins Dulyon de Rochefort ; mais il n'y a que la liste des papiers, pas le détail de l'inventaire, lequel fait allusion à un inventaire précédent, celui de son mari, en l'an XII, chez Me Dupuch, année qui fait partie des lacunes de ses registres (période révolutionnaire).

Essai de généalogie

Première génération

1 Pierre Raphaël GILBERT de VOISINS

filz puîné de Pierre II Gilbert seigneur de Voisins, conseiller au parlement de Paris (1623), conseiller d'État, et de Marguerite BOUER, fille de Jean, seigneur des Fontaines, contrôleur général de la Grande Chancellerie.

x 15/01/1667 Diane Marie ANGIER de LOHÉAC de CRAPADO, fille de François, comte de Crapado, et Renée de LA CORBINAYE
+ 17/12/1709

Deuxième génération

1 Pierre Raphaël GILBERT de VOISINS

tué à 24 ans
sans alliance

2 Pierre François GILBERT de CRAPADO puis comte de LOHÉAC marquis de CRAPADO mousquetaire de la 1^{ère} compagnie (1696) ; lieutenant de marine (1701) ; lieutenant à la Martinique (20/10/1703) ; obtient l'érection d'une terre au Grand Cul de Sac de la **Guadeloupe** en comté sous le nom de Lohéac (23/06/1710) ; commandant pour le roi de la Grande-Terre, Guadeloupe (10/08/1710) ; chevalier de Saint Louis (30/09/1723), reçu à l'ordre le 11/05/1724 à Fort Royal, Martinique, par le gouverneur de Pas de Feuquières ; lieutenant de roi

o ca 1674

+ 17/07/1733 (Dictionnaire de la noblesse)

x ca 1701 Claire Christine Jacqueline Marie Anne DU LYON, fille de Claude François, seigneur de Poinson et Poinsonot, gouverneur de la Guadeloupe, et Claire TABOUROT dame de VÉRONNES

ax messire Charles de PARDIEU

+ 04 (+) 05/01/1751 Sainte Rose, dame de Poinson, Véronnes les Grandes et les Petites, veuve en secondes noces

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Troisième génération

Nota : lacune des registres de Notre Dame du Mont Carmel à Basse Terre de 1698 à 1704. Ordre de naissance des premiers enfants inconnu.

1 messire Pierre Claude **GILBERT de VOISINS comte de LOHÉAC et de CRAPADO**

9 ans de service en France, 20 ans à la Guadeloupe : lieutenant réformé dans le régiment de Médoc (1716), lieutenant en pied de la colonelle (1717), capitaine réformé (1720-1725), commandant la compagnie de Landon en garnison au Fort Royal (1725-1728), capitaine d'une compagnie franche de la marine à la Martinique (30/05/1731) puis à la Grenade (1732-1736), commandant des vaisseaux armés pour le roi contre les forbans, major général à la Guadeloupe (1741), lieutenant de roi, commandant de la Grande Terre, à Sainte Anne ; major de la Guadeloupe ; chevalier de Saint Louis (01/09/1748, reçu en 1752) ; lieutenant de roi honoraire aux îles du vent (1754)

o ca 1702

+ 06/06/1768 Sainte Rose, 66 ans

(+) église Saint Pierre du comté de Lohéac

ax 04/08/1732 Basse Terre Saint François, Marie Catherine Élisabeth LE BRUIN, fille de Jacob, capitaine commandant Les Habitants, et Élisabeth Jeanne VANEYBERGUE ROULLE

+ 22/05/1760 Saint Pierre de la Martinique (« Mme de Crapado », in Journal d'un vieil habitant de Sainte-Marie ou Éphémérides de Ruz de Lavison)

ax Claude Edmond DUGARD DU CHARMOIS, conseiller au conseil souverain

bx 27/05/1765 Sainte Rose (réhabilitation) dame Anne Françoise BRONCARD, demeurant à Deshaies, fille de + Jean Baptiste et dlle Jeanne ANGOT de LA PLAINE
o ca 1725

+ 19/12/1789 Sainte Rose, veuve en secondes noces, 65 ans

ax Jacob LAURENT, habitant

d'où 1a.1 Pierre GILBERT VOISIN

o 25/09 b 03/11/1745 Basse Terre Saint François ; m messire Anonyme Gilbert Voisins du Lion ; m dame Élisabeth Jeanne Vaneyberg veuve du sieur Jacob Le Bruin

+ 22/07/1746 Basse Terre Saint François, 10 mois

2 messire Anonime **GILBERT DULION**

capitaine de cavalerie en Grande Terre (1728), major des milices de Grande Terre (1756), chevalier de Saint Louis (20/11/1757), commandant les quartiers de l'Anse Bertrand, Port Louis et Mancenillier pendant la guerre de 1759, lieutenant colonel d'infanterie (1771), commandant le bataillon de la Pointe d'Antigue (1774, 1775), colonel commandant les milices du Port Louis (1776)

o 12/10/1704 (Dictionnaire de la noblesse)

+ 01/06/1784 Petit Canal

Cm 10/02/1727 Me Duparc

x 04/07/1726 (Dictionnaire de la noblesse) Anne Françoise NÉRON, fille de Pierre et Jeanne CHÉROT

b 03/02/1705 Saint François Grande Terre

+ 04/06/1773 Petit Canal

ax Nicolas Augustin DESVERGERS de MAUPERTUIS, fils d'Augustin et Dorothée BOIVIN

sans postérité

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- 3 messire Pierre Prudent Alexandre **GILBERT de VÉRONNE**, chevalier, comte de LOHÉAC en 1775 après le décès de son frère aîné
enseigne d'une compagnie franche de la marine (1722, 1727) ; obtient le 12/06/1722 la concession d'une habitation en bois debout à la Grande Terre, au quartier appelé La Pointe à Raye (ou Pointe à Retz, au Morne à l'eau), de 1000 pas de haut sur 1500 de large, située à 4000 pas du bord de mer, à condition de la mettre en rapport dans les six ans ; officier aux Abymes (1748 : procuration à sa femme déposée chez Me Boufflet à Nantes) ; en 1773 gardien du comté de Lohéac par l'inventaire après le décès de son frère ; puis seul héritier sous bénéfice d'inventaire comme cessionnaire de son frère et de sa sœur ; procède à sa vente par licitation judiciaire en 1775 ; dit alors habitant du Morne à l'eau ; chevalier de Saint Louis le 04/04/1775
o Notre Dame du Mont Carmel
+ 1775/
Cm 11/08/1726
x 31/07/1727 Le Gosier, haute et puissante dame Gabrielle VAULTIER de MOYENCOURT, fille de haut et puissant seigneur messire Alexandre Vaultier comte de Moyencourt, chevalier, seigneur de Guérard, baron de Ruilly, amirante des armées de Sa Majesté catholique, colonel de la nation française à Cadix et du régiment des fusiliers d'Anjou à Madrid, commandant de l'ordre de Saint Lazare, chevalier de Saint Louis, capitaine des vaisseaux du roi, commandant en chef de toutes les îles du Vent en l'absence du général, et de haute et puissante dame Marie Anne de LA CROIX
o Echillais en Saintonge (Charente, 17)
+ 1748/
ax 05/11/1719 Mont Carmel, messire Georges CLOCHE écuyer sieur de LA MALMAISON, capitaine d'une compagnie franche de la marine, fils de Georges, général de Mouzon en Champagne, et Madeleine CALY
+ 27/02/1726 Mont Carmel
(+) chapelle de M. de Mont Saint Rémy son frère
postérité qui suit

4 François GILBERT
+ sans alliance

5 Claire Diane GILBERT de VOISINS
+ 1725/1775 (Dictionnaire de la noblesse : + 1759)
x 12/05/1723 (L) Jacques **ESPIARD** seigneur de **VERNOT**, fils de + Jacques Auguste, conseiller au parlement de Dijon, bailli de Saulieu, doyen du parlement de Bourgogne (+ 16/05/1722 Dijon, Saint Médard Saint Étienne), et + Anne MOCHOT
o 23/04/1692
+ 25/03/1757
sans postérité (sauf Claudine ESPIARD, 1725-1740)

6 Marie Anne Claire dite Claire Ode GILBERT de VOISINS
b 15/05/1707 Mont Carmel ; p messire Pierre François de Crapado ; m dlle Anne Dupont (Marie Anne Claire)
+ 18 (+) 19/11/1781 Dijon, Notre Dame : Claire Marie épouse de M. François César baron d'Anstrude, 78 ans
Cm 12/05/1724
ax 15/05/1724 Dijon, Notre Dame (Claire Ode) messire Étienne de **CLUGNY de PRALAY**, seigneur (puis chevalier baron !1770) de **NUIS sous Armançon**, conseiller

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

au parlement de Bourgogne (08/04/1716), fils de messire Étienne, conseiller honoraire au dit parlement, baron de Nuits sous Ravière, Seigneur de Pralay et autres lieux, et dame Anne Christine LE FOUL dame de PRASLAY

o 18/07/1691
+ 21/06/1746

d'où postérité

bx 15/10/1770 Viserny (Côte d'Or, 21) (Claire Marie Anne) (bans à Notre Dame de Dijon et Anstrude), haut et puissant seigneur François César, chevalier, baron **d'ANSTRUDE**, (d'une famille originaire d'Écosse ; il obtint par lettres patentes d'août 1737 l'érection en baronnie de sa seigneurie de Bierry les Belles Fontaines dans l'Yonne)

o 1703 (68 ans au mariage en 1770)
ax /1737 Hélène Thérèse Marie CARRÉ d'ALIGNY

Quatrième génération

- 1 Pierre Alexandre GILBERT de VERONNE, baron d'Augé, seigneur de Poinson et Poinsetot, Le Breuil de Bessé et autres lieux
cadet de la marine le 25/01/1745, employé sur les batteries de, la côte du Poitou en 1747 ; enseigne d'une compagnie de la marine le 01/06/1747 ; capitaine le 30/06/1754 ; détaché à Sainte Lucie de 1757 à 1760 ; pension de 400 livres de réforme de capitaine ; gouverneur de Parthenay (16/02/1767), sénéchal d'épée de Saint-Maixent et de Civray (1768) résidant au Breuil, à Augé près Saint Maixent en 1769, 1773 ; électeur de la noblesse à Augé en 1789
- o 25/08/1727 b 14/04/1728 Mont Carmel ; p haut et puissant seigneur Pierre Gilbert chevalier, comte seigneur et patron de Lohéac, marquis en partie de Crapado, seigneur de la terre et prévôté de Voisins, chevalier de Saint Louis, commandant de la Grande-Terre, grand-père paternel ; m haute et puissante dame madame Marie Anne de La Croix épouse de haut et puissant seigneur Alexandre de Vaultier chevalier et comte de Moyencourt baron de Reuilly, grand-mère maternelle
- + 9 thermidor XI (28/07/1803) Saint-Maixent : Pierre Alexandre Gilbert de Lohéac, ancien militaire capitaine d'infanterie, 75 ans, né à la Guadeloupe, demeurant à Saint Maixent rue Saint Martin
- (+) chapelle du logis du Breuil de Bessé, à Augé (Deux-Sèvres, 79, 8 km à l'ouest de Saint Maixent)
- x ? 23/05/1775 (pas à Dijon ni à Saint Maixent ni à Augé) Claire Charlotte Étienne de CLUGNY, fille de messire Jean Étienne Bernard de Clugny, chevalier baron de Nuis sur Armançon, seigneur de Pralay, conseiller au parlement de Bourgogne puis contrôleur général des finances, et dame Charlotte Thérèse TARDIEU de MALEYSSIE
- o 31/08 b 01/09/1754 Dijon (Côte d'Or, 21), Saint Michel ; p messire Charles Gabriel Tardieu, chevalier, seigneur de Malaisye, seigneur de Mons, Rivecourt, etc., aïeul maternel ; m dame Madame Claire Ode de Gilbert de Voisins de Crapado veuve de messire Étienne de Clugny chevalier baron de Nuis, conseiller au parlement de Bourgogne, aïeule paternelle, représentés par Jean et Catherine Perret
- + 1803/ ?
sans postérité

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

Sources :

Registres paroissiaux de la Guadeloupe, de l'Yonne, de la Côte d'Or, des Deux Sèvres, et :

A Personnel des colonies, E 205, Gilbert de Crapado, Pierre, chevalier de Véronne, enseigne en Guadeloupe (1722)

B Personnel des colonies, E 205, Gilbert de Véronne, Pierre Louis Alexandre, capitaine des troupes de la Marine, cité en 1747-1777

C Personnel des colonies, E 205, Gilbert de Voisins, Pierre comte de Crapado et de Lohéac, général de l'île, major à la Guadeloupe, cité en 1748-1764

D Personnel des colonies, E 205, Gilbert Des Voisins de Crapado, Pierre François comte de Lohéac, lieutenant à la Martinique en 1701, commandant pour le Roi en l'île de la Grande-Terre, à la Guadeloupe en 1724, cité en 1703-1735

E Personnel des colonies, E 152, Du Lion, Gilbert, commandant les milices de Port-Louis à la Guadeloupe, remercie du brevet qui lui donne rang de colonel dans les troupes des colonies (1771/1776)

F COL A/2 f° 372, Arrêt qui assujettit Pierre François Gilbert de Crapado aux droits de capitation pour ses nègres et denrées, et qui lui accorde exemption de ce droit pour 24 nègres seulement, en sa qualité de comte de Lohéac, et pour ses terres de Guadeloupe (n° 11). 27 novembre 1735

G Colonies C/7a/12, f° 108-111, 20/06/1733 ; C/7a/15, f° 98, 18/02/1745 ; C/7a/17, 1754

H Dictionnaire de la noblesse de La Chesnaye-Desbois (1775)

I Archives municipales de Dijon, voir GHC 12, janvier 1990, p. 100

J Dictionnaire des familles anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle, de Chaix d'Est-Ange

K Chronique de la descendance de Philibert Espiard, par Pierre Collenot. Donne les dates mais pas les lieux...

L Code de la Guadeloupe de Moreau de Saint Méry, Colonies, F/3/160, 230, 233

M Lettres patentes pour l'érection du comté de Lohéac en faveur de Pierre François Gilbert de Crapado, juin 1710, AD 971, 1B3, f° 277 v° à 283 v°, novembre 1769

N Foi et hommage par le sieur Charles Guillaume Duclos pour l'acquisition par lui faite du comté de Lohéac, AD 971, 1B5, f° 618 v°, 9 novembre 1775

O Famille DU LYON, Champagne, Bourgogne, Guadeloupe, Ph. et B. Rossignol, GHC 70, avril 1995, p. 1314-17

P Famille TABOUROT de VÉRONNES, Bourgogne, Guadeloupe, Ph. et B. Rossignol, GHC 71, mai 1995, p. 1342-44

Q Arbre généalogique Gilbert de Voisins mis en ligne par Étienne Pattou, suivi jusqu'au début du XXe siècle : <http://racineshistoire.free.fr/LGN>.

R Duclos : ascendance GHC 30, septembre 1991, 91-120 ; descendance GHC 33, décembre 1991, p. 445

S François NÉRON, ses deux épouses, ses trois fils Pierre et sa nombreuse descendance, B. et Ph. Rossignol, GHC 125, avril 2000, p. 2821

T Inventaire après décès de Julie Dupuy des Islets veuve Dulyon de Rochefort, Me Jacques Georges Mollenthiel, 03/06/1817

U Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe aux XIXe et XXe siècles. Fluctuations et dépendances 1884-1946, Christian Schnakenbourg, L'Harmattan, 2009

V AD 971, 1B/5, f° 599 v° à 618 v°, foi et hommage par Louis Guillaume Duclos pour l'acquisition par lui faite du Comté de Lohéac

W Me Noirtin 28/05/1804 et Me Louis Guilliod, 24/04/1873 (comté de Lohéac)

**Les DUCLOS, ancienne famille de la Guadeloupe,
propriétaire un temps du comté de Lohéac**
Bernadette et Philippe Rossignol

En 1992, *Philippe de Lens*, de Versailles, nous avait communiqué le résultat de ses recherches sur les DUCLOS, de son ascendance maternelle, recherches faites aussi par son cousin *Guy Nicolas*. Nous avons repris ces éléments, très précis et documentés, en les complétant mais la base vient de lui (en particulier les actes à Bordeaux, Paris, et aux États-Unis, que nous n'avons pas vérifiés). D'autres éléments nous ont été apportés par *Claude Florentin* qui s'intéressait aux Lauriol.

Les premières générations sont très probables mais non prouvées, les registres du Baillif antérieurs à 1751 étant perdus.

Dans le recensement de l'île Saint Christophe en 1671, compagnie de La Mothe on trouve François DUCLOS, habitant maître de case, et sa femme Marie GUYENNE ; ils sont catholiques, ont quatre fils et une fille.

A Basse Terre, paroisse du Mont Carmel, se marie le 2 février 1694 Charles DUCLOS, « habitant de Saint Christophe ». Il épouse Adrienne CAHOUE, aussi de Saint Christophe, fille d'Hilaire et Marie BOLBEC.

Plus tard, au Baillif, on trouve le couple de Charles DUCLOS et Madeleine RAIMBERT, décédés avant 1752, année du mariage aux Trois Rivières de leur fils, Charles Guillaume, né au Baillif ; il s'établit finalement à Sainte Rose vers 1764 ; deux de ses filles y mourront cette année-là. A partir de lui, la filiation est sûre.

L'origine du premier guadeloupéen à Saint Christophe et la répétition du prénom Charles pour les descendants donnent donc de fortes présomptions qu'il s'agit bien de la même famille.

Nous commencerons la généalogie avec les enfants de Charles Duclos et en particulier Charles Guillaume. Celui-ci fit l'acquisition en 1775, pour 480.000 livres, lors d'une vente par licitation judiciaire, du **comté de Lohéac à Sainte Rose**, érigé en fief en 1710 pour le sieur Gilbert de Crapado, et il rendit foi et hommage devant le Conseil supérieur de la Guadeloupe le 9 novembre.

première génération

1 Charles Guillaume DUCLOS

acquéreur du comté de Lohéac à Sainte Rose en 1775

o ca 1722 Baillif

+ 10/01/1786 Sainte Rose, 64 ans

x 18/01/1752 Trois Rivières, Marie Françoise LAURIOL, fille de + Thomas et Claude Madeleine MARRE

o ca 1735 Saint Pierre Le Mouillage

+ 25/02/1765 Sainte Rose : 30 ans, « épouse de M. Duclos aîné »

2 Pierre Augustin DUCLOS PLESSIS

décédé sans postérité

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

deuxième génération

Au décès du père en 1786 ses enfants héritiers étaient 6. Le comté de Lohéac passa, après liquidation, partage et arrangements de famille entre les frères et sœurs, à ses trois fils, Charles Thomas Duclos aîné, Jean Baptiste Duclos Plessis et Pierre Augustin Duclos Benjamin, qui rendirent foi et hommage à leur tour le 9 novembre 1786. Les actes notariés décrivent avec détail l'état du comté à cette époque. Puis l'aîné mourut, laissant comme légataire universel son frère Jean Baptiste, lequel racheta la part de Pierre Augustin, contre une rente viagère annuelle de 6.600 livres argent des colonies.

1 Manette (Marie Madeleine ?) DUCLOS

o ca 1752 (Le Baillif ?)

+ 24/12/1764 Sainte Rose, 12 ans

2 Charles Thomas DUCLOS aîné

coseigneur du comté de Lohéac en 1786

b 01/03/1754 Trois Rivières ; p Thomas Lauriol ; m Claire Rimbart

+ 1787 (testament olographe le 15/09/1786 déposé le 26/09/1787)

sans postérité

3 Marie Françoise Joseph DUCLOS

o 07 b 18/03/1756 Trois Rivières ; p Joseph Vatable ; m Marie Madeleine Lauriol Dumouchel

+ /1794 laissant un enfant mineur

x 15/05/1786 Sainte Rose, Mathias Vincent **SCHRAUFF**, fils de Gaspard Vincent, négociant d'Aix La Chapelle, et Anne Marie RUFF ou REUFF

4 **Jean Baptiste DUCLOS PLESSIS** (puis DUCLOS en 1787)

hérite le comté de Lohéac à Sainte Rose avec ses deux frères à la mort de leur père,

après partage entre frères et sœurs, et rend avec eux foi et hommage le 09/11/1786 ;

seul seigneur du comté de Lohéac en 1788 ; membre du comité de la paroisse (1790),

assesseur du juge de paix (1793) ; émigre à New York en 1794 ou 1795

o 12/02 b 15/03/1757 Trois Rivières ; p Jean Baptiste Marre, capitaine de milice ;

m Élisabeth Lauriol

+ 1801/1809 New York, en émigration

Cm 28/03/1778 Me Despriet, Bordeaux (son beau-père lui donne 10.000 livres)

x 30/03/1778 Bordeaux, Saint Nicolas de Graves, Jeanne Rose de KATER, fille de François et Jeanne MENOIRE

o 09 b 10/05/1753 Bordeaux (Saint André) ; p Louis Garnier, oncle ; m Jeanne Thérèse Rozier de Kater, aïeule

+ 1813/ (alors à Cayenne avec deux filles)

postérité qui suit

5 Claire Victoire DUCLOS

b 04/02/1758 Trois Rivières ; p Gaspard Lauriol ; m Victoire Lauriol

+ 28/12/1764 Sainte Rose, 7 ans

6 Marie Charlotte DUCLOS

o 10 b 28/03/1759 Trois Rivières ; p François Lemercier Beausoleil de Vermont ;

m Marie Charlotte Lauriol

x 15/01/1781 Sainte Rose, Pierre Louis **COUTURIÉ**, habitant de Sainte Rose, fils de + Jean Guillaume, officier de milice habitant de Baie Mahault, et Catherine BLEY

o Baie-Mahault

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

7 Pierre Augustin DUCLOS Benjamin

présent au contrat de mariage de son frère Jean Baptiste à Bordeaux, signe Benjamin Duclos ; coseigneur du comté de Lohéac en 1786
b 10/07/1760 Trois Rivières ; p Charles Thomas Duclos ; m Marie Madeleine Duclos + 1788/

8 Élisabeth DUCLOS

o 29/08 b 08/09/1761 Trois Rivières ; p Jean François Vermont de Beausoleil ; m Marie Marguerite Dumouchel

+ 5^e jour complémentaire XII d 2 vendémiaire XII (22 et 24/09/1804) Pointe à Pitre, 42 ans, épouse de Louis Mascou, habitant aux Abymes

x 15/07/1788 Sainte Rose, Louis **MASCOU**, négociant à Pointe à Pitre, fils de Louis et Marie Adrienne CAYER

o 29/05 b 05/06/1753 Le Gosier

? 9 Jeanne Suzanne DUCLOS

o 1764

+ 18/11/1765 Sainte Rose ; 18 mois ; parents non nommés

troisième génération

Le 8 prairial an XII (28/05/1804) chez Me Noirtin à Pointe à Pitre, Jean Baptiste DUCLOS et Jeanne Rose de KATER son épouse, dits habitants de Sainte Rose (ils étaient donc rentrés des États Unis, pour liquider leurs affaires et propriétés de la Guadeloupe et repartir pour les États Unis peu après), vendirent à Charles Zénon LE MESLE l'habitation sucrerie dite le Comté de Lohéac, pour 937.000 livres argent des colonies.

1 Charles Thomas DUCLOS

b 21/05/1778 Bouliac (Gironde, 33)

(se confond probablement avec le suivant)

2 Charles François DUCLOS

habitant propriétaire à Petit Bourg

o ca 1778/1779 (le précédent ?)

+ 19 d 20/02/1835 La Désirade, 58 ans, propriétaire habitant au Petit Bourg, époux de Louise Germaine Douillard

x 1807 Petit Bourg (TD, lacunes des registres) Louise Germaine DOUILLARD

GRANDFOND, fille d'Étienne et Angélique MAMIEL

o 25/10/1778 Anse Bertrand

+ 1835/1837 Bordeaux (lieu cité au mariage de son fils)

postérité qui suit

3 Marie Charlotte DUCLOS

b 24/09/1780 Sainte Rose

+ 15/04/1858 Guadeloupe ? (en 1838 était au château de Pray à Amboise)

x /1802 (New York ?) Thomas **PASTURIN**, négociant à Pointe à Pitre, fils de Paul et Élisabeth GUY (voir GHC 235, avril 2010 p. 6286/87)

o 1762/66 Sorèze (Tarn, 81)

+ 12/11/1838 Guadeloupe ?

4 Élisabeth DUCLOS

o 27/09 b 16/10/1782 Sainte Rose (parents habitants du Comté de Lohéac) ; p Pierre Menoire, négociant à Pointe à Pitre ; m Élisabeth Duclos

+ 02/04/1858 Paris, rue de La Bruyère

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- x 08/07/1801 New York, paroisse Saint Pierre (transcrit 10/11/1813 Cayenne), Jean Antoine **FRANCONIE**, négociant à Cayenne, fils d'Étienne François et Marie Anne CARÈRE BOURDA (o Bayonne + 2 messidor XII Cayenne)
 - o 26/07/1779 Cayenne
 - + 21/01/1835 en mer, sur le navire de commerce La Céline, armé à Nantes ; résidant en Guyane ; acte transcrit à Cayenne 18/02/1835
- 5 Pierre Augustin DUCLOS
 - o 11/07 b 18/08/1784 Sainte Rose (parents habitants du Comté de Lohéac) ; p Pierre Augustin Duclos, oncle paternel ; m Marie Duclos Plessis, sœur
 - + 05/08/1794 Sainte Rose, 10 ans
- 6 Marie Anne Claire DUCLOS
 - o 26/05 b 15/06/1786 Sainte Rose (parents habitants du Comté de Lohéac) ; p Mathias Vincent Schrauff, négociant ; m Marie Anne Marre veuve Bottée
 - + 22 (+) 23/08/1787 Sainte Rose, 15 mois
- 7 Rose Élisabeth DUCLOS
 - o 21/05 b 08/06/1788 Sainte Rose (père coseigneur du Comté de Lohéac) ; p Pierre Augustin Duclos son frère ; m Élisabeth Duclos sa sœur
 - + 17/03/1792 Sainte Rose, 3 ans
- 8 Louis Marie DUCLOS
 - o 23/03 b 10/04/1790 Sainte Rose (père seigneur du Comté de Lohéac, membre du comité de la paroisse) ; p Louis Mascou fils, bel oncle paternel ; m Marie Scholastique Picou Delisle, habitante des Abîmes
 - + 10/02/1793 Sainte Rose (père habitant de la paroisse)
- 9 Dominique Adrien DUCLOS
 - o 15/04 b 31/05/1792 Sainte Rose (père habitant de la paroisse de Saint Pierre et Saint Paul, seigneur du Comté de Lohéac) ; p Dominique Descamp ; m Marie Adrienne Cayer épouse de M. Mascou
- 10 Marie Élisabeth dite Élisabeth Rose DUCLOS
 - o 01 b 26/11/1793 Sainte Rose (père assesseur du juge de paix) ; p Pierre Rémi Mascou, habitant des Abîmes ; m Élisabeth Duclos, sœur
 - + 26/12/1815 Cayenne, 23 ans
 - x 08/06/1809 Cayenne, Jonathan **BARRY**, négociant, fils de + Thomas et Anne TUCKE résidante aux Etats-Unis d'Amérique
 - o 15/02/1780 Philadelphie
 - + Cayenne ?

quatrième génération

- 1 Angélique Perrine DUCLOS
 - o 24/02/1809 Pointe à Pitre
 - + 25/01/1895 Versailles
 - x 09/10/1835 Bordeaux, Jean Jacques Auguste **NICOLAS**, magistrat au ministère des cultes (plus tard juge au tribunal de la Seine, conseiller à la Cour impériale)
 - o 06/01/1807 Bordeaux
 - + 17/01/1888 Versailles
- 2 Alexis Damase DUCLOS
 - propriétaire domicilié à Pointe à Pitre en 1841, négociant au Port Louis en 1849, habitant propriétaire demeurant à Petit Bourg en 1850
 - o 03/04/1812 Petit Bourg
 - + 22/03/1853 Saint Louis, Missouri, EUA, 40 ans

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

- x 07/03/1837 Nantes, 3^{ème} canton (Loire Atlantique, 44) Eugénie BOULLEMER, fille d'Eugène, propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur, originaire de Rennes, et Anne SIMONIN
 - o 15/12/1818 Guadeloupe (Lamentin ?)
 - + Saint Louis, Missouri, après son mari
- postérité qui suit

Informations tirée des notes d'Édouard Nicolas, grand-oncle de *Philippe de Lens* :
Angélique et Damase étaient propriétaires de l'habitation Bras David, à 20 km de Pointe à Pitre [à Petit Bourg ?], héritée de leur père. Angélique aurait vendu sa part le 29/04/1841 à son frère ; celui-ci partit pour les États-Unis. Le 19/06/1862 l'habitation fut adjugée pour 9.000 francs à Eugène Picard, négociant à Pointe à Pitre.
En 1850 Pierre Ladevèze et sa femme Élisabeth Boullemer (mariés le 29/11/1843 à Baie Mahault ; elle sœur d'Eugénie épouse Duclos), allèrent à Saint Louis, Missouri, alors que Damase et Eugénie Duclos se préparaient à partir pour France. Trois mois plus tard, M. Ladevèze mourut laissant sa femme enceinte avec deux petites filles. En 1851 les Duclos allèrent l'aider sans intention de rester aux États-Unis. mais, en moins de six mois, Damase mourut, puis sa fille Marie, puis les deux aînées de Mme Ladevèze.
Les deux sœurs, Élisabeth et Eugénie, restèrent ensemble. Élisabeth, riche en quittant la Guadeloupe, fut ruinée par la guerre de Sécession. Sa fille Louise devint veuve à moins d'un an de mariage et mourut peu après. Germaine et Ninon, les deux filles de Damase Duclos, vécurent chez leur tante Élisabeth à la mort de leur mère.

cinquième génération

1 Marie Eugène Francis DUCLOS

- o 05 d 07/03/1839 Petit Bourg, maison principale de l'habitation Roujol appartenant aux héritiers Roujol ; déclaré par Antoine Prat, 33 ans, gérant de l'habitation
- + 28 d 29/08/1840 Pointe à Pitre, hôtel des Bains ; parents domiciliés à Petit Bourg

2 Marie Louise Françoise Ninon DUCLOS

- o 04 d 05/08/1841 Pointe à Pitre, maison du sieur Desbonnes quai Bourbon n°7 ; déclaré par le père accompagné de Marc Nadau Des Islets, 46 ans, capitaine en premier au corps royal du génie, et Louis Cafiéro, 37 ans, négociant ; acte détruit lors du tremblement de terre du 8 février 1843 et transcrit le 09/01/1850 à Pointe à Pitre à la demande de Pierre Vialenc, commis de négociant, 52 ans, au nom d'Alexis Damase Duclos
- + 21/01/1887 Rick III, Missouri où elle avait suivi sa sœur Germaine après son mariage

3 Louis Marie Élisabeth Germaine DUCLOS

- o 06 d 07/02/1849 Pointe à Pitre, maison de Mme Aurinette rue de la Martinique ; déclaré par le père accompagné de Pierre Ladevèze, 38 ans, négociant domicilié à Pointe à Pitre, et Pierre Cadou, 47 ans, habitant propriétaire domicilié à Petit Bourg
- x 04/06/1872 Saint Louis, Missouri, J. Silas DOOLEY, avocat d'origine irlandaise d'où 7 enfants

4 Marie DUCLOS

- o 04/02/1853 Saint Louis, Missouri
- + 11/06/1853 Saint Louis, Missouri

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

La famille DUCLOS est représentative de ces familles anciennes de la Guadeloupe, dont l'ancêtre est arrivé aux Antilles au XVIIe siècle, qui ont monté en notabilité et richesse jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ont émigré à la Révolution (ici aux États-Unis), dont les membres ont été ensuite dispersés (New York, Guyane), certains tentant un retour dans leur île d'origine pour finalement, à la génération suivante, la quitter définitivement au milieu du XIXe siècle, lors de l'abolition de l'esclavage.

C'est le cas fréquent de la « double ruine » des anciennes familles d'habitants guadeloupéens, d'abord la ruine des habitations suite à leur abandon ou mauvais entretien lors de la période révolutionnaire (ce que les habitants de la Martinique n'ont pas connu) puis la conséquence de l'abolition de l'esclavage de 1848, alors que les habitations peinaient à se reconstituer. A cela s'ajouta pour ceux qui persévéraient dans l'île les crises sucrières de la fin du XIXe et le rôle néfaste des prêts du Crédit Foncier Colonial qui menèrent à la « troisième ruine », définitive. Ce n'est pas le cas de la famille Duclos mais c'est celui de la famille Le Mesle, qui lui acheta en 1804 l'habitation dite le comté de Lohéac et dont les descendants la vendirent à Jules Edgard Thibaudier en 1872, l'habitation étant grevée de diverses inscriptions au profit du CFC pour trois prêts.

Actes notariés consultés :

Me Boyer 25/07/1786, 12/12/1786, 02/08/1787, 26/02/1788 ; Me Noirtin 28/05/1804 ; Me Louis Thionville 21/03/1872 ; Me Louis Guilliod 24/04/1873 et 28/06/1879.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)